

Arthur LEVY

**Un grand profiteur  
de guerre sous la  
Révolution, l'Empire  
et la Restauration,  
G.-J. Ouvrard**

PARIS

Calmann-Lévy

1929

\*  
\* \*

Gabriel-Julien Ouvrard naquit, le 11 octobre 1770 près de Clisson, en Poitou, sans doute dans la manufacture de papier dont son père était propriétaire. La famille, avec huit enfants vivait dans une aisance qui permit, dès qu'il fut en âge, de placer Julien aux collèges de Clisson et de Beaupréau, où il reçut l'instruction plutôt rudimentaire, qu'on donnait alors dans ces petits établissements de province. Sorti du collège à dix-sept ans, en 1788, il se sentit, comme beaucoup d'enfants, peu de goût pour la profession paternelle.

Dès cette époque, il eut une ambition qui ne se pouvait contenter de l'honorable mais modeste papeterie perdue dans la campagne. La grande ville l'attirait. La grande ville où se traitaient des affaires non assujetties aux moyens de fabrications, mais des affaires commerciales, avec leurs possibilités d'extension illimitée.

C'est à Nantes qu'il veut aller. A Nantes, agrandie considérablement ; Nantes, en prospérité inouïe ; Nantes devenue comme le centre des communications avec le Nouveau-Monde, depuis qu'à Versailles en 1783 on a proclamé l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Du prestige de la France, rehaussé notablement par cet événement, il était résulté que Nantes détenait alors une sorte de monopole du négoce des épices et des denrées coloniales. L'imagination déjà très vive d'Ouvrard s'allumait au récit des fortunes rapides, presque instantanées, qui se faisaient à Nantes. De volonté indomptable, il obtint enfin, de son père, l'autorisation d'aller chercher un emploi à la ville de ses rêves ambitieux.

Grâce aux lettres d'introduction paternelles, dont il était sans doute muni, il entra dans la maison de denrées coloniales, Guertin, Loret et Cie. Bientôt il se lassa de travailler comme employé. Afin d'augmenter ses profits, et d'enjamber les étapes sur la route de la fortune qu'il entrevoyait certaine, il fonda, avec l'un de ses anciens patrons, une maison, sous la raison Guertin et Ouvrard.

Une fois installé dans la seconde capitale de la Bretagne, son esprit d'observation, toujours en éveil, se porta sur les faits économiques, de diverses natures, qui se déroulaient à ses yeux. La conséquence de l'augmentation continue du trafic maritime fut un accroissement énorme de la population nantaise. Les logements et boutiques faisaient défaut, tant pour la main-d'œuvre que pour le commerce de luxe qui se développait parallèlement à la richesse. Cette situation inspira à un nommé Graslin l'idée hardie de créer tout un quartier nouveau. Il acheta de vastes terrains ; et une partie importante de la ville offrit le spectacle d'un chantier immense, peuplé d'une armée de terrassiers, de maçons, d'ouvriers de toutes professions.

Ouvrard suivait avec envie et admiration les progrès

de cette entreprise colossale conçue et menée par un seul homme. De son attention assidue il retira une leçon de choses qui fut en quelque sorte le pivot de ses futures et extraordinaires combinaisons. C'est là que, par une précocité rare chez un jeune homme de dix-huit ans, se fixa immuablement dans sa tête le principe que, sans la confiance qui engendre le crédit, il n'est pas de grandes affaires possibles. Voici la circonstance qui lui fournit cet enseignement :

On suppose bien que l'opération grandiose de Graslin n'allait pas sans exciter la jalousie d'un certain nombre de ses concitoyens. Pensant lui nuire, ils attaquèrent sa solvabilité. Nivelier, creuser, et construire sur une vaste étendue, c'est long. Les prévisions, même les plus sages, sont presque toujours dépassées. Les sommes, dont Graslin disposait au début, se révélèrent un jour insuffisantes pour atteindre le moment où les rentrées d'argent par ventes ou locations, établiraient l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Pour combler cet écart, Graslin imagina de créer des billets, assignés en fait sur les terrains déjà payés et les travaux en cours. Ces billets circulèrent aisément dans toute la ville, sous le nom de « Bons de constructions ». Leur libellé portait du reste, qu'ils étaient remboursables à vue en monnaie de cuivre. L'or et l'argent monnayés étaient fort rares à cette époque et les billets de banque n'existaient pas.

C'est dans cette émission que les rivaux et les ennemis du courageux agrandisseur de Nantes entrevirent la possibilité de ruiner son œuvre. Habilement, ils répandirent des insinuations fâcheuses sur la valeur des

bons-Graslin qui n'étaient, en réalité, que des titres fictifs. Il n'en faut pas plus pour déterminer une panique. Et les porteurs de bons, d'accourir en foule à la caisse de Graslin. Situation des plus critiques. Que faire ? Impossible de se procurer des espèces ; le crédit s'est resserré partout. Et pourtant les créanciers, leurs bons à la main, sont là, en une queue s'allongeant sans cesse. Dans son angoisse, Graslin tourne et retourne des billets, lorsque son regard s'arrête sur ces mots : « remboursables à vue, en monnaie de cuivre ». Une idée lumineuse traverse son esprit. Il se précipite vers son caissier et lui donne l'ordre de payer, comme il est dit, en monnaie de billon ; mais de payer lentement, très lentement, le plus lentement qu'il lui sera possible. On acquittera le montant de chaque bon, en comptant et faisant vérifier pièce à pièce. Cette idée, d'apparence simple, fut le salut. On payait ostensiblement à caisse ouverte. Les détenteurs de bons n'avaient qu'à attendre leur tour.

Par ce procédé ralenti à l'extrême, il sortait des sommes relativement minimes des caisses de l'entrepreneur. Cela lui donnait du temps pour recouvrer lui-même de petites sommes éparses, qu'il avait négligé de faire rentrer lorsqu'il n'était pas pressé par le besoin. Le nombre des réclamants diminua de jour en jour. Assurés par des exemples continus que les remboursements s'effectuaient régulièrement, la fatigue aidant sans doute aussi, ils renoncèrent à assiéger les guichets de Graslin. Celui-ci put alors reprendre tranquillement l'exécution de ses projets ; et même avec plus de sécurité qu'auparavant. Car, ainsi qu'il arrive en pareil cas,

la méfiance une fois désabusée demeure tout à fait incrédule aux bruits perfides.

Emerveillé par la manière dont Graslin était sorti de ses embarras, Ouvrard reconnut non seulement l'importance prédominante du crédit, mais encore il en tira la conclusion péremptoire qu'il n'est pas de difficulté, pas de mauvais pas, dont un homme ne puisse sortir avec de l'adresse et du sang-froid, avec ce que l'on nomme « l'intelligence des affaires ».

\*  
\* \*

Résolu à pratiquer ce qui, pour lui, était une sorte de dogme commercial, Ouvrard ne pouvait manquer d'oser beaucoup. Sa première pointe dans le domaine de la spéculation fut un coup de maître.

A partir de 1789, parurent journellement des quantités de publications traitant des questions humanitaires et des revendications sociales. Ouvrard ne s'arrêta guère aux considérations philosophiques et politiques qui passionnaient toutes les classes de la société. Plus simplement, il déduisit de ce mouvement que ce que Montaigne appelle *l'escrivallerie* allait se développer de plus en plus ; que le papier, limité dans sa production, deviendrait rare, et que rareté voulait dire cherté. Il résultait de cette argumentation que des gains appréciables reviendraient sûrement à celui qui détiendrait des provisions de papier.

Alors le jeune Ouvrard, profitant vraisemblablement de la notoriété de son père, se mit à visiter toutes les manufactures du Poitou et de l'Angoumois. Sans hésiter,

offrant un prix un peu supérieur au cours du jour, il achète, de chacun de ces industriels, sa production de deux années. Il n'entendait nullement attendre les livraisons de ces marchandises pour les revendre. Tel n'est pas son tempérament. Poussé par son instinct de spéculateur, il sut propager le bruit d'une hausse prochaine et repassa *illico* ses marchés à la maison Duprat frères, de Tours, et à plusieurs autres libraires de Nantes. Cette opération, faite sans bourse délier, lui rapporta trois cent mille francs, somme considérable en ce temps, et que, certes, jamais garçon de son âge n'avait gagnée.

Sans inclination aucune pour la vie dissipée de la jeunesse nantaise, il n'eut d'autre préoccupation que de faire fructifier, le mieux possible, le trésor que la chance avait jeté dans ses mains.

Commençant à s'effrayer de la situation trouble où l'on entrait, les Nantais, récemment enrichis, employaient volontiers leurs capitaux à l'achat de propriétés coloniales, productrices de sucre, de café et de coton. Ils pensaient être, de cette manière, à l'abri des mesures révolutionnaires que la prudence commandait de prévoir. Avec une sûreté de jugement surprenante, Ouvrard tint pour inévitable que les colonies ne resteraient pas étrangères au mouvement révolutionnaire, et que, pour le moins, s'ensuivrait un arrêt dans l'envoi des produits d'outre-mer. Puis, fidèle au raisonnement qui l'avait si bien servi dans l'affaire du papier, il conclut que la rareté des denrées coloniales en augmenterait le prix dans des proportions énormes. La richesse, encore un coup, irait à celui qui aurait les stocks les plus forts.

Par conséquent, pas d'immobilisation de fonds, mais au contraire des disponibilités permanentes, prêtes à entrer en jeu, au fur et à mesure que se dessineront les fluctuations de la politique.

A sa façon de voir, Ouvrard rallia quelques importateurs de Nantes, et MM. Baour frères et Cie de Bordeaux. De concert avec cette maison puissante, il réalisa des bénéfices pour ainsi dire fantastiques. À dater de ce moment, âgé de vingt-trois ans, il entre, pour y demeurer longtemps, dans l'ère des millions

\*  
\* \*

Ce fut, pendant deux ans environ, pour les spéculateurs nantais, une situation fort commode que celle où l'on gagnait à peu près ce qu'on voulait, sans autre peine que de fermer sa porte aux jours de baisse, pour ne la rouvrir qu'à l'heure de la hausse suscitée dans le public par la crainte du lendemain. Pourtant, les actes du comité révolutionnaire local, l'emprisonnement de centaines de prêtres appelés réfractaires, les mouvements populaires hostiles aux riches, devenant plus fréquents, troublèrent graduellement la quiétude des classes privilégiées. Néanmoins, on ne se frappait pas exagérément. On aimait à se persuader que cet orage, comme tous les orages, passerait vite. D'autre part, les saccades politiques, les événements de guerre n'étaient point défavorables au jeu de la spéculation. Si l'on ne jouissait pas d'une tranquillité parfaite, on avait la compensation d'accumuler des bénéfices inaccoutumés.

Mais quelqu'un vint qui troubla la fête.  
Ce person-



nage importun, autant qu'on peut l'être, fut le fameux Carrier.

Les pouvoirs illimités de Carrier, valables seulement pour quelques départements de l'ouest, s'étendaient maintenant à toute la Bretagne. Chaque jour, on annonçait son arrivée à Nantes pour le lendemain. Sa réputation était effroyable. On savait qu'il se flattait « de faire danser rondement la carmagnole partout où il serait ». Paroles un peu vagues qu'il précisera bientôt, en disant à la Société populaire de Nantes : « Tous les riches, tous les marchands sont des contre-révolutionnaires ; dénoncez-les-moi, je ferai rouler leurs têtes sous le rasoir national. »

A l'annonce du débarquement de Carrier à Nantes, Ouvrard ressentit une inquiétude extrême, étant de ceux qu'on ne tarderait sans doute pas à dénoncer comme accapareur. S'enfuir n'était guère possible : les sans-culottes surveillaient sévèrement les barrières. Comment faire ? Un bon abri serait assurément un emploi dans les bureaux de l'État-Major de la Place. Mais pour y entrer, il faudrait être recommandé au moins par un des officiers qui en font partie. Hélas ! il n'en connaît aucun ; ils sont tous étrangers à la ville. Sans grand espoir, il en consultait la liste, lorsque son attention fut aussitôt arrêtée par le nom qui était en tête. C'était celui du général, ou plutôt adjudant-général chef de brigade, Boivin, installé récemment. Plus il se répète ces deux syllabes, Boivin, et plus il se persuade que ce nom ne lui est pas inconnu. Il a vu ce nom, mais où ?... Soudain surgit en lui la certitude qu'il figurait dans les livres de commerce de la maison Guertin et Ouvrard. Evidem-

ment le général n'est pas le Boivin des épices ; toutefois, il peut être un parent. Quoiqu'il, en soit, le prétexte d'une visite est plausible. Il en fallait nécessairement un, car ce n'est pas délibérément, sans recommandations, qu'on va demander, à un chef militaire, une faveur qui l'expose à être, pour le moins, destitué par un commissaire civil furibond et omnipotent.

Reçu par le général Boivin, aux premiers mots, Ouvrard croit voir le ciel s'entr'ouvrir. Il apprend que son interlocuteur, « *filz d'un Boivin, épicier du quartier Saint-Sulpice à Paris* », se rappelle avoir vu parfois chez son père, des factures de la maison Guertin et Ouvrard. La conversation, on le comprend, devint aussitôt libre et cordiale. On était entre gens de connaissance.

Le général Jacques-Denis Boivin était de création républicaine, ayant été nommé, d'emblée, adjudant-général chef de brigade, autrement dit général de brigade surnuméraire. On ne peut guère compter, pour des titres à ce grade élevé, les huit années de service qu'il fit, de 1771 à 1779, comme simple dragon au Régiment du Roi. Général de brigade, en 1794, il conserva ce grade jusqu'en 1813. A cette date, dans son dossier, vierge d'actions d'éclat et de blessures, existe, hélas ! la tache d'une mise en retrait d'emploi « *pour s'être rendu coupable d'abus dans l'administration des cohortes du premier ban à Bordeaux* ». Ajoutons toute fois que Louis XVIII ne tint pas compte de cette faute, avouée cependant partiellement. Il céda à la supplique de Boivin rappelant avec emphase « *qu'il avait sauvé de la mort plus de cinq cens [sic] personnes des plus fidèles*

*sujets de Sa Majesté, condamnés à Nantes pour cause de royalisme par le farouche Carrier* ».

A l'aide de quels arguments Ouvrard obtint-il du général Boivin un emploi dans les bureaux de la place de Nantes ? On l'ignore. Boivin aurait pu nous le dire car il vivait encore, lorsqu'en 1826 parurent les Mémoires de son protégé. Toujours est-il qu'investi de fonctions militaires, Ouvrard ne fut plus soumis, sans défense, aux fantaisies sanguinaires de Carrier.

Malheureusement, Ouvrard ne jouit pas longtemps de sa quiétude reconquise. L'atmosphère de Nantes était empestée des crimes ordonnés, de loin ou de vive voix, par le proconsul. Plus il y avait de victimes, et plus sa fureur les voulait nombreuses. Avec la troupe de ses sicaires, il brisait toutes les résistances. Le pouvoir militaire était impuissant à refréner sa rage d'hécatombes. Chaque minute pouvait être la dernière pour n'importe qui à Nantes. Comment sortir de cet enfer ? La meilleure sauvegarde, pour un jeune homme menacé comme Ouvrard, se trouvait incontestablement aux armées de la République, sur le front de la bataille en Vendée. Du moment qu'on ne trouve pas trace de son enrôlement, c'est manifestement, sous le patronage de Boivin qu'Ouvrard se rendit à Remouillé, quartier général de l'avant-garde de l'armée de l'Ouest. Là, de son aveu, le général Kléber, et Merlin de Thionville, commissaire de la Convention, l'accueillirent avec bonté.

Cette avant-garde de l'armée de l'Ouest se composait des troupes de Mayence, où elles avaient capitulé avec leurs chefs : Kléber, général, et Merlin, commissaire de

la Convention. Auquel des deux était-il attaché ? Ouvrard n'en dit rien, ne parle même pas d'un grade dont il aurait été titulaire, et pour cause sans doute, car il n'a pas de dossier militaire. On doit, donc en inférer qu'il était, au camp, une sorte d'observateur libre, dilettante de la guerre. Pour le riche bien recommandé, on glisse facilement sur les rigueurs du règlement. Il n'y avait d'ailleurs qu'à fermer les yeux, ne pas approfondir lequel des deux, de Kléber ou de Merlin, était le protecteur du réfugié nantais.

Dans une guerre plutôt d'escarmouches, les heures sont longues pour les états-majors. Les entretiens avec un homme politique de premier plan, tel que Merlin de Thionville, devaient être, pour Ouvrard, d'un intérêt exceptionnel. Il le questionna probablement sur l'affaire ébruitée d'un fournisseur des armées, accusé d'escroqueries fabuleuses. La réalisation soudaine de folles richesses était pour Ouvrard un sujet captivant entre tous. Le héros du scandale, dévoilé actuellement à la Convention, était l'abbé d'Espagnac. Imperturbablement audacieux, d'Espagnac avait su ramasser des millions dans les ruines de la monarchie ; et dévoré du besoin de thésauriser, il agiota ensuite éperdument, non sans exploiter l'innocence ou la complicité de certains parlementaires de la Révolution. La Convention était saisie de marchés fantastiques : trente mille chevaux, dix mille chariots, vingt-cinq mille harnais, et conséquemment les salaires journaliers des conducteurs et des manœuvres, avaient été payés à des prix doubles, même triples du prix accepté par les autres fournisseurs. Le conventionnel Dornier, maître de forges, qui

se connaissait en affaires, affirmait nettement à la tribune « que ces traités n'avaient pu être signés par Servan [le ministre de la Guerre] que moyennant pot-de-vin ». Le bénéficiaire de cette étonnante faveur ministérielle était la maison Masson et d'Espagnac. Masson, tout bonnement valet de chambre de l'abbé, figurait sans doute là, premier en nom, pour endosser, le cas échéant, la plus grande responsabilité.

Pour parler de ce procès, Merlin était en très bonne situation. Il était l'ami de l'ex-capucin Chabot qui, à la Convention, avait pris la défense de Merlin, accusé naguère d'avoir négocié sans désintéressement la capitulation de Mayence. Et Chabot n'ignorait pas grand'-chose des actes de d'Espagnac. Ils expièrent d'ailleurs tous deux leurs méfaits sur l'échafaud.

Narrateur fort bien documenté sur les hommes et les choses, Merlin ne pouvait qu'exciter vivement la curiosité de ses auditeurs. La psychologie de l'âme de corsaire de d'Espagnac, mais de corsaire ingénu, sans ressources pour conjurer le danger, et la révélation des mœurs parlementaires, confondaient Ouvrard. Poussé par son esprit aventureux, il interrogeait avidement Merlin sur cet immense marché de Paris, où rivalisaient d'habileté et d'intrigues toutes les concupiscences d'argent ; Paris où régnait un trafic fiévreux sur les assignats, où chacun était métamorphosé en spéculateur, où l'on ne comptait que par millions, où s'augmentaient les fortunes déjà retentissantes des Hainguerlot, des Destillière, des Roy, des Seguin, des Tourton et autres. Ébloui par ces mirages, Ouvrard aspirait ardemment à résider dans la capitale. Là, seulement, il trouverait un champ assez

vaste pour donner l'essor à son génie financier, à son ambition de participer aux grandes spéculations.

L'occasion de sortir de certaines zones, d'aller à Paris était difficile à saisir dans la perturbation des temps. Selon ses propres souvenirs qui affectent, en la circonstance, une exceptionnelle précision, l'occasion s'en serait offerte à lui dans une fort honorable condition. Il dit : « Canclaux, général en chef, m'envoya porter à Paris, que je ne devais plus quitter, des drapeaux pris sur les Vendéens. » Or cette mission patriotique aurait été postérieure au 8 décembre, puisqu'il note qu'à cette date, dans les bureaux du général Boivin, il a déchiré un ordre concernant une masse de détenus à la prison de Bouffay, lesquels devaient être fusillés indistinctement. Et il ajoute : « Cet ordre paraîtrait à peine croyable, si je n'en possédais encore l'original. » Mais le 8 décembre, ni après, Canclaux n'a pu donner d'ordre à Ouvrard, attendu que le 19 septembre il avait été remplacé par Léchelle, celui qui signait « le général sans-culotte, commandant l'armée de l'Ouest ».

Évidemment, l'entrée à Paris, avec les trophées de Canclaux, a plus de relief que la simple vérité qui se réduit à ceci : Merlin ayant été rappelé à la Convention le 6 novembre 1793, et l'armée de Mayence disloquée, Ouvrard revint dans les bureaux du général Boivin. La situation à Nantes ne s'était pas améliorée. Loin de là ; on était à l'heure où, pour activer les massacres Carrier inventa les épouvantables noyades de centaines de personnes, sacrifiées au hasard de la dénonciation. En outre, un événement surgit, qui semble

bien avoir inspiré à Ouvrard une légitime terreur, et l'avoir déterminé à user de tous ses moyens d'influence, pour obtenir, du général Boivin, un sauf-conduit lui permettant de sortir de Nantes sans retard, et d'aller à Paris.

Cet événement décisif, pour Ouvrard, fut l'arrestation de cent trente-deux Nantais, la plupart accusés d'accaparement, et envoyés au Tribunal révolutionnaire de Paris. Ces malheureux furent mis en route le 27 novembre 1793, à cinq heures du matin. Toute communication leur avait été refusée avant leur départ. On repoussait par la force armée les femmes et les enfants consternés. « Par l'excès de leur barbarie, rapporte l'un des prisonniers, les tyrans nous épargnèrent l'horreur des adieux. » Adieux éternels, car la comparution au Tribunal révolutionnaire signifiait la mort presque inévitable. Liés deux à deux, soumis à toutes les privations, les pitoyables captifs furent conduits, de cachot en cachot, d'église en église, d'écurie en écurie, couchant sur de la paille pourrie.

Parmi les soi-disant accapareurs, figurait Jean-Baptiste Thébaud, dit aussi Thébaud-Feydeau du nom de son associé. Thébaud était un des plus riches négociants de Nantes. Il avait été arraché, nuitamment, de son foyer familial. La douleur de madame Thébaud et de ses deux jeunes filles ne se peut décrire. Ouvrard, ainsi qu'il nous l'apprend, était ami de la maison où il aimait à fréquenter. Autant qu'il le put, il prodigua ses consolations aux pauvres éplorées.

Conseillée ou non, madame Thébaud résolut de partir pour Paris, avec ses enfants. Par qui obtint-elle

le sauf-conduit nécessaire, surtout à cette époque, la plus sinistre du proconsulat de Carrier ? Il n'est peut-être pas trop téméraire de dire que, seul des amis de madame Thébaud, Ouvrard, attaché au général Boivin, était en position de faire délivrer le sauf-conduit si ardemment désiré.

Coïncidence du danger qui le menaçait, ou intention charitable de venir en aide à ses amis, Ouvrard arriva à Paris, — si ce n'est avec elle — presque en même temps que madame Thébaud, vraisemblablement dans le courant de décembre. Lui-même nous racontera bientôt les démarches qu'il fit pour secourir ses compatriotes qui furent incarcérés à Paris le 7 janvier 1794.

Avant tout, un provincial, abondant, comme Ouvrard, la capitale, pour la première fois, doit s'orienter. Il ne connaît du Paris actuel que ce que lui en ont appris les journaux et les voyageurs : les répercussions désastreuses de la loi du maximum ; la grande disette ; la famine ; les visites domiciliaires pour confisquer les provisions. Aujourd'hui, la rue est peuplée de gens au regard sombre, tous anxieux de leur subsistance quotidienne ; tous aux aguets de l'adresse d'une boulangerie non encore saccagée. Par-ci, par-là, se forment à certains jours, des rassemblements autour d'un crieur de gazettes. Ce matin, c'est l'annonce de la prise de Toulon par le général Dugommier. On lit la lettre que vient de recevoir le maire de Paris : « Mon cher Pache, Toulon, est pris, je t'embrasse en homme ivre de raffermissement de la République. *Signé* : Albitte, » Ou bien c'est, le programme de la fête ordonnée par la Commune en l'honneur de cette victoire : Au milieu d'un grand



cortège qui traversera Paris, quatorze chars figureront les quatorze armées républicaines, et entourés chacun de quarante jeunes filles, vêtues de blanc, ceinture tricolore, et tenant à la main une branche de laurier. Au Champ-de-Mars, sera chanté un hymne glorifiant la prise de Toulon ; les paroles seront de Chénier, la musique de Gossec. L'enthousiasme suscité par la victoire éclaire de joie, un instant, les visages contractés par les souffrances. Puis l'on reprend la triste course au morceau de pain.

Cependant, des affiches, des annonces révèlent qu'une partie assez notable de la population cherche, dans les douceurs de la musique, à oublier la rigueur des temps. Les œuvres musicales abondent, et principalement les harmonies sentimentales. La répétition des réclames en indiquent la vogue. Il y a le *Journal des ariettes italiennes* ; le *Journal de guitare* [sic] ; le *Journal de violon* ; le *Journal d'Apollon* pour forte-piano ; les *Étrennes de guitare*, avec six duos de chant ; l'ouverture de *l'Amour filial* ; la partition de *Roméo et Juliette*. Au Théâtre national, rue de la Loi, on donne *Estelle*, opéra en trois actes, tiré de Florian, musique de Milsan ; au Théâtre Feydeau : *Paul et Virginie*, musique de Lesueur ; à l'Opéra-Comique national : *l'Enfance de J.-J. Rousseau*, par Andrieux et Grétry. Si, par aventure, pour flatter les idées révolutionnaires, on essaie d'une pièce trop brutale, l'insuccès est complet. Tel fut le sort de *La coalition des rois contre la France*, musique de plusieurs auteurs célèbres (sic). Les auteurs comptaient sans doute beaucoup sur la scène du congrès des souverains d'Europe qui se partageaient joyeusement la France, lorsque

les Français, entrant en vainqueurs dans le palais, vitupèrent et rudoient les rois. Ceux-ci, touchés sans doute de la grâce républicaine, se coiffent du bonnet rouge et dansent la carmagnole. Le public se révolta devant la grossièreté de cette bacchanale.

Le spectacle de la rue, les attractions théâtrales ne sont pas pour retenir Ouvrard. Son impatience est de voir le Palais-Égalité et sa clientèle d'agioteurs effrénés. Dispersés en vain par les patrouilles, « ils se rejoignent, dit Restif de la Bretonne, comme des globules de vif-argent ». Ils se passent, de main en main, le cours du louis, crayonné sur un chiffon de papier ; armée ennemie soudoyée par le cabinet britannique, car le régulateur de la misère française est à Londres. Et vraiment, ne ressemblent-ils pas à des enrégimentés, avec leur coiffure uniforme ? C'est un bonnet à poil, à queue de renard. « Hercule, le plus fort des hommes, note Mercier, se couvrait de la peau du lion qui est le plus fort des animaux ; nos trafiquants, qui sont les plus fripons et les plus rusés, s'affublent de la peau du renard qui est le plus astucieux, le plus voleur, le plus carnassier. »

Non, Ouvrard ne se mêlera pas à la tourbe de ces honteux coquins. Pour capter la fortune, il a rêvé de grandes chasses et non du métier de braconnier. En attendant, il flâne sous les arcades du Palais-Égalité « qui pourrait encore, dit un rapport à la Convention, porter le nom de Palais-Royal par le luxe insolent qu'on y étale ». Restaurants qui taxent six cents livres et plus un dîner composé, il est vrai, de mets raffinés ; boutiques étincelantes de bagues, de chaînes en or, rehaussées les

unes de perles, les autres de diamants. Qui se croirait au pays de la faim, au pays de la Terreur ?

Les dépenses fastueuses, ainsi affichées, découlaient nécessairement de bénéfices faciles et considérables. C'est parmi les grands favoris de la fortune qu'Ouvrard entend prendre une place, si possible la première. Non point qu'il se sente d'inclination pour cette folie de jouissances. Il n'est capable de goûter qu'une seule volupté : celle de primer par son intelligence, tout en prospérant matériellement par sa propre industrie et la médiocrité des autres. Ses heureux débuts à Nantes l'ont convaincu de sa supériorité. D'un coup d'œil, il s'était rendu compte de ses chances de réussite : « Le succès, dit-il, que j'avais obtenu à Nantes, dans mes spéculations commerciales, me faisait espérer que, placé sur un plus grand théâtre, à Paris, centre du mouvement politique et des grands intérêts de la France, j'arriverais promptement à la fortune. » C'est très justement qu'il voyait les grands intérêts de la France mêlés à la politique, à cette époque où l'on dénonçait à la Convention « les fortunes soudaines et inexplicables que plusieurs députés avaient faites ».

Les « grands intérêts de la France » ne sont, dans l'esprit d'Ouvrard, on le pense bien, que « les grandes affaires », sans qualification. Toutefois, pour traiter ces grandes affaires, il fallait, vu les mœurs du temps, des relations que n'avait pas le provincial fraîchement débarqué à Paris. Pour se faire connaître, pour s'introduire chez les personnages influents, reçut-il les conseils de Merlin de Thionville ? Il n'en parle pas. Cependant, il est assez présumable qu'il n'a pas négligé de voir

son ancien protecteur à l'armée de l'Ouest. Il se borne à dire que, pour obtenir certaines audiences, il se servit de deux prétextes ; l'un, des plus louables, qui était de secourir son ami Thébaud, incarcéré avec les autres Nantais. Le second prétexte était de réclamer, du Comité de Salut public, une indemnité pour son père, dont l'usine avait été incendiée pendant la guerre de Vendée.

Un désir bien compréhensible, chez Ouvrard, était d'approcher Robespierre, alors à l'apogée de son autorité et de sa popularité. Ce n'était pas chose facile, au dire des contemporains, ils l'ont tous dépeint rigide, distant, ombrageux même, inabordable, par conséquent, pour quiconque, n'ayant pas un caractère défini, pourrait compromettre sa réputation d'incorruptible. Il y eut, paraît-il, exception en faveur d'Ouvrard. Rien de plus simple que les moyens par lesquels il fut privilégié. C'est sous sa plume une sorte d'anecdote qui met en scène, à côté d'un Robespierre inédit, d'une rondeur accueillante, un Fouquier-Tinville, non moins imprévu, s'égayant en partie fine avec une des jeunes et jolies solliciteuses qui venaient implorer sa pitié.

Ayant appris que les filles d'un menuisier (Duplay), chez lequel logeait Robespierre, rue Saint-Honoré, avaient quelque crédit près de lui ; il rechercha leur protection. Un jour qu'il vit Robespierre occuper la tribune à la Convention, il courut chez elles. Il peignit chaleureusement les malheurs de ses compatriotes. Le jour suivant, la plus jeune des sœurs lui dit avec joie qu'elle avait obtenu, en sa faveur, un rendez-vous de Robespierre pour le lendemain de bonne heure. « je ne pus me défendre, dit-il, d'une vive émotion en parais-

sant devant ce redoutable dictateur. Je le trouvai à côté de ces deux jeunes filles, déjeunant avec du café ; il me reçut assez bien, m'engagea à partager son déjeuner, et me dit qu'il savait le motif de ma visite, mais que dans une pareille affaire il ne pouvait rien : « Voyez, ajouta-t-il quand je le quittai, Fouquier-Tinville ou son greffier. » j'avais trop à cœur le succès de mes démarches pour négliger ces indications. » Chez le greffier il ne trouva que sa femme, « personne, dit-il, plus étrangère aux scrupules qu'à l'intrigue, et qui croyait que pour sortir d'un grand danger, on ne devait pas être difficile sur le choix des moyens. Après beaucoup de démonstrations de zèle, elle finit par déclarer que toute intervention serait inutile auprès de Fouquier-Tinville ; hors celle d'une intéressante sollicituse ». Cette intermédiaire, on le devine, fut aisément découverte par la femme du greffier. La beauté de cette jeune personne, ses larmes, son embarras, sa candeur, firent impression sur Fouquier-Tinville ; il l'écouta avec intérêt, et finit par lui faire espérer une décision favorable, si elle se trouvait seule, le lendemain à deux heures, aux Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau. Fouquier ne s'y fit pas attendre ; enveloppé d'une redingote bleue, un chapeau rabattu sur la figure, il vint, à l'heure convenue, au-devant de la suppliante, et la conduisit jusqu'à la Râpée où il lui fit les honneurs d'un dîner. Durant le repas, il promit que les prisonniers seraient répartis dans diverses maisons de santé. Ainsi fut retardée leur comparution devant le tribunal révolutionnaire. « Et, ajoute Ouvrard, quand le 9 Thermidor ouvrit les prisons mes compatriotes furent rendus à la liberté. »

Qu'Ouvrard anxieux de tâter le terrain, comme on dit, sur lequel il devait se mouvoir, ait intrigué près des demoiselles Duplay, c'est possible, même probable. Personne, d'ailleurs, n'est en situation d'y contredire. Mais en tout cas, et sûrement, sa version est un tissu d'inexactitudes. D'abord, lorsqu'au 9 Thermidor, on ouvrit — partiellement, du reste — les prisons, les Nantais n'en sortirent pas, comme certains détenus, purement et simplement. Au nombre de quatre-vingt-quatorze (les autres étant morts de misère ou s'étant évadés), ils comparurent devant le Tribunal révolutionnaire, le 19 Thermidor. A la suite de longs débats, ils furent acquittés en bloc, après la plaidoirie de Tronson-Ducoudray, dernier défenseur entendu. S'ils avaient été jugés avant la chute de Robespierre, ils auraient été probablement condamnés à mort par des jurés alors difficiles à émouvoir.

Ensuite, le retardement de leur procès, auquel les Nantais doivent leur salut, n'est nullement l'ouvrage de Fouquier-Tinville. Leur vrai sauveur, leur sauveur bienveillant fut Robert Lindet, conventionnel naturellement accessible aux sentiments d'humanité, de justice, doué même d'une probité candide. Car c'est lui qui, devenu ministre des finances de la République, dira à un groupe de banquiers, réunis dans son cabinet : « Vous pouvez me tromper, mais je ne vous tromperai jamais. » Robert Lindet, qui était député de la région de l'Ouest (département de l'Eure), et qui joua un rôle conciliateur dans les affaires de cette contrée, avait été chargé, par le Comité de Salut public, d'un rapport sur le fédéralisme imputé à plusieurs des cent trente-deux

Nantais. Effrayé de l'hécatombe d'un si grand nombre de victimes, Robert Lindet, en possession du dossier, le garda par devers lui tant qu'il put. Il eut même le courage de résister aux objurgations de son collègue Delacroix qui l'interpellait violemment à la tribune. C'est donc réellement à l'atерmoiement calculé de Robert Lindet que les Nantais durent leur mise en liberté.

\*  
\* \*

La libération de Thébaud, après huit mois de détention, huit mois d'inquiétudes atroces, causa à sa femme et à ses filles un bonheur indicible. Ouvrard, son ami et son compatriote, avait, ce n'est pas douteux, uni tous ses efforts à ceux des malheureuses femmes, pour adoucir l'infortune du prisonnier. Il les avait assistées de tous ses soins, de toute sa compassion, de toute son intelligence. Les conciliabules de chaque jour sur la marche à suivre, sur les vagues espoirs renaissants d'une parole ou d'un indice favorable, les larmes versées aux heures d'accablement, toutes ces émotions partagées, par Ouvrard, avaient fait de lui plus que le confident de tous les secrets, de toutes les peines, un parent presque aussi cher qu'un fils pour madame Thébaud, un frère, pour ses filles.

Cette intimité « le mit à même, écrit-il, d'apprécier le caractère de l'aînée des filles ». On peut sans doute conclure de cet aveu, qu'au sein de la profonde tristesse de ces interminables mauvais jours, s'échangèrent entre les deux jeunes gens des sentiments d'une tendresse

réci-proque. Ainsi s'explique que, dans la pleine joie du retour parmi les siens, Thébaud donna son consentement au mariage de sa fille, avec celui qui, en quelque sorte, faisait déjà partie de la famille. « Cette alliance, dit Ouvrard, fut bientôt célébrée en famille, sans éclat, et avec toute la réserve que nous imposaient les circonstances. »

Mariage d'inclination qui se trouva être en même temps un mariage de raison : Thébaud était fort riche, et Ouvrard, à vingt-quatre ans, avait déjà amassé une belle fortune. Il demeura à Paris, pour gérer une maison de banque qu'il avait créée, tandis que son beau-père retournait à Nantes, enfin débarrassée de la tyrannie de Carrier qui, maintenant, défendait en vain sa tête devant le Tribunal révolutionnaire. Thébaud reprit la direction de la grande maison Thébaud-Feydeau. Peu de temps après, il fut tué, assure-t-on, par les Chouans.

La jeune épouse d'Ouvrard ne reparait plus dans l'histoire de sa vie. Par un contraste assez fréquent, étaient unis, dans un amour pourtant jamais altéré, deux êtres tout différents de caractère : l'époux étant le moins enclin de tous les hommes à rechercher les douceurs de la vie conjugale ; la femme, créature modeste, résignée à la triste solitude où la laissait la vie continuellement extérieure d'un mari qui était, en outre, totalement insoucieux des besoins de son ménage. Opposition plus rare : alors que lui brassait par millions des affaires à terme, elle avait horreur au moindre achat à crédit. Plutôt que d'importuner son mari par des demandes d'argent, elle préférait se priver même du nécessaire.



Noble et digne femme dont Ouvrard a dit : « La supériorité de sa raison, l'élévation de son âme, lui faisaient chercher dans la retraite, des jouissances paisibles que le monde ne pouvait lui offrir... Elle a trouvé, dans la tendresse de ses enfants, le prix des soins qu'elle leur avait prodigués, et une consolation aux chagrins que lui ont causés les traverses dont ma vie a été remplie ; mais ces chagrins ont abrégé ses jours, et cette pensée est la plus amère de toutes celles que m'ont laissées les persécutions que j'ai eues à souffrir. »

De ce mariage sont nés trois enfants, deux filles et un garçon. L'aînée devint comtesse de Rochechouart ; la seconde, comtesse de Colbert-Maulevrier ; le fils fut connu plus tard comme député de la Côte d'Or, sous le Second empire.

\*  
\* \*

Dans les six mois qui précédèrent son mariage, Ouvrard ne borna pas son activité à chercher les moyens de soulager l'infortune de la famille Thébaud. N'eût-il pas été possédé d'un irrésistible instinct de spéculation, qu'il aurait été tenté par l'ampleur des transactions sur les finances et les denrées alimentaires, qui se faisaient sous ses yeux. Il avait donc fondé « rue d'Amboise, dans les anciens bureaux de messieurs Rougemont et Hottinguer, une maison de banque et de commerce qui accroissait sa fortune ». La chance lui continua ses faveurs dans la capitale où ce coup d'essai fut un coup de maître. Ce nouvel établissement fut en effet le ber-

ceau de sa richesse qui dépasse de beaucoup toutes celles connues au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. Voici un exemple de ses bénéfices réalisés au début de son entreprise parisienne : « Lié, dit-il, avec plusieurs capitalistes. je fis une opération en denrées coloniales sur la place de Bordeaux, dont les résultats me donnèrent en trois mois, pour ma part, plus de cinq cent mille francs en or ; ce succès m'engagea à traiter des opérations de diverses natures. » Ce sont des millions que représentait cette somme en assignats.

Sa position de banquier opulent lui facilitait ses entrées près des membres du Comité de Salut public qu'il avait saisi de la question des dommages de guerre, dûs à son père. Ces visites lui donnaient l'occasion, tant désirée par lui, de se faire valoir en exposant, sur le déplorable état financier, des idées qu'il estimait incomparablement meilleures que toutes celles qu'en avait proposées jusqu'alors. « Les usines de mon père, dit-il, avaient été incendiées pendant la guerre de Vendée ; j'adressai une réclamation au Comité de Salut public ; sur le rapport de Robert Lindet, j'obtins une indemnité de deux cent mille francs ; mes démarches à ce sujet me firent connaître les embarras financiers du gouvernement. »

Ces embarras étaient extrêmes. On était dans la période de la fabrication désordonnée des assignats. En moins d'un an, on en répandit sur le pays plus qu'on n'en avait mis en circulation durant les trois années précédentes. De sa valeur nominative, reconquise à peu près sous la domination de Robespierre, le papier-monnaie tombait, aux premiers mois de 1794, au tiers

de son prix d'émission. Le cours forcé, la loi du maximum n'avaient donné qu'une amélioration éphémère. La loi du maximum pouvait bien jouer sur les marchés, mais pas à l'étranger, pas même en province. Si, dans ce dernier cas, le cours forcé agissait sur les marchandises taxées, on ne trouvait personne, ni expéditeur, ni charretier pour les transporter. Et le gouvernement avait assumé la tâche formidable de nourrir tout un peuple par des distributions officielles, et il fallait, sans restrictions possibles, entretenir quatorze armées luttant contre l'invasion. De là, nécessité absolue de s'approvisionner à l'étranger qui dépréciait l'assignat autant qu'il le pouvait.

D'autre part, le Trésor public acceptant, à son taux d'émission, le papier-monnaie, celui-ci ne représentait plus, entre ses mains, qu'un pouvoir d'achat qui diminuait au fur et à mesure que s'augmentait le nombre des billets. Et ce nombre augmentait non seulement par la fabrication presque sans limite de l'État, mais encore par les faux assignats parfaitement contrefaits et semés à profusion, sur tous les points du territoire et de l'étranger, par la conjuration des rois, et par la conspiration royaliste.

A ces difficultés, vraiment vitales, pas d'autre remède que la réduction de la quantité des assignats. Sinon, c'était la banqueroute dont le nom seul, prononcé à la Convention, y soulevait des tempêtes d'horreur. Le problème angoissant inspirait à divers députés des solutions ingénieuses mais inapplicables. Tels, par exemple, Cambon qui préconisait une loterie d'une ampleur extraordinaire ; Raffron, une diminution pro-

gressive de la valeur nominale ; Jean Bon Saint-André, la fixation de cette valeur au prix du blé ; Bourdon, de l'Oise, l'affectation exclusive, à l'achat des biens nationaux, de cinq huitièmes des assignats, lesquels rentreraient ainsi au Trésor où ils seraient annulés.

Ouvrard, infatué de son intelligence des affaires, se vante d'avoir soumis, à plusieurs personnages, un système propre à assurer le redressement des finances de l'État. Il proposait « que les assignats ne seraient admis, en paiement des contributions, qu'au cours commun de chaque mois ». Il ignorait sans doute que cette mesure, déjà présentée par Eschassériaux, au nom de la commission des finances, avait été rejetée comme impliquant la banqueroute à une cote variable mensuellement.

Quoi qu'il en soit, on peut admettre qu'Ouvrard était assez sagace pour apercevoir les points faibles de son système. Mais, hardi jusqu'à la témérité, ne restait-il pas, en cette occurrence, fidèle à son principe « qu'il n'est pas de situation, si difficile soit-elle, dont on ne puisse se tirer avec l'intelligence des affaires » ? Aussi, déplorant qu'on n'adoptât pas une doctrine, quitte à la modifier, à la répudier même, pour en éprouver une autre, au hasard des difficultés imprévues, déplorant, en un mot, qu'on ne fît rien, il exprime son étonnement en ces termes : « C'est une chose digne de remarque que, dans le nombre des hommes à talents qui ont figuré plus tard dans les hautes fonctions, il y en ait eu si peu qui aient montré de véritables connaissances en finances, et que cette science soit restée stationnaire au milieu de l'essor qu'ont pris toutes les autres. » Évidemment, un abîme existait entre ses idées et celles des hommes

d'État, dans l'espèce, les membres du Comité de Salut public, gens timorés, selon lui, qui pouvaient agir et n'agissaient pas.

Sa critique dédaigneuse dévoile ici sans doute le côté le plus saillant du caractère d'Ouvrard. Comme la plupart des parvenus, pour ne pas dire tous les parvenus, Ouvrard avait son orgueil. Mais ce n'était pas l'orgueil de l'accroissement d'une richesse surpassant, déjà de beaucoup, d'ailleurs, celle des plus favorisés. Il n'est pas de ceux qui se plaisent à manier, peser, recompter leur argent. Loin de là, il sait, à l'occasion, le semer ostensiblement en folles dépenses. Mais ce n'est nullement pour humilier ses rivaux par l'étalage d'un luxe éblouissant. Pour lui, l'argent ainsi prodigué est un simple ingrédient qui lui sert à graisser les rouages de ses combinaisons. Ses réceptions magnifiques, ses larges générosités n'ont pour but que d'étendre et de coordonner des relations utiles.

D'autre part, contrairement à ce qui se voit d'ordinaire, on ne lui connaît pas de ces courtisans de toutes conditions, qui surgissent en nuées autour de la prospérité fraîche éclosée. Enfin, chose fort rare également chez les hommes de sa qualité « il n'est pas sujet, suivant son expression, à la maladie des titres et des dignités ». Pourtant ne va-t-il pas un peu loin lorsqu'il affirme, à l'appui de son indifférence en pareille matière, que « s'il n'a pas été compris parmi les membres de la Légion d'honneur, c'est parce qu'il a négligé de donner ses prénoms en 1804 » ?...

Toutefois, étant donné qu'à chaque parvenu il faut son péché d'orgueil, celui dont Ouvrard ne pourra

jamais se défaire, c'est l'excessive opinion qu'il a de ses mérites et le mépris des mérites d'autrui. Des débuts commerciaux précoces et marqués par un extrême bonheur, l'applaudissement de vieux négociants expérimentés, ont incrusté en lui la conviction qu'une science innée, sorte de don des dieux, le mettait au-dessus de tout le monde. C'est la seule gloire dont il aime à rayonner.

On comprend que son inébranlable confiance en soi-même lui ait inspiré une pitié hautaine pour les membres du Comité de Salut public qui avaient repoussé son système financier. Se présentent de nouvelles circonstances, il reviendra inlassablement avec des conceptions qu'il juge efficaces. Loin de le rebuter jamais, les affaires compliquées ont sa préférence. On dirait qu'il les guette pour s'en mêler, alors même que son intérêt le plus évident devrait lui conseiller de se faire oublier. Et, de fait, il faut bien constater que son adresse, sa fertilité d'expédients étonneront, à ce point, les grands administrateurs de l'État, que pendant, près de vingt ans, il n'est pas un gouvernement, même de ceux qui le retinrent en prison, qui n'aient fait, en des situations critiques, appel, directement ou indirectement, à son génie aventureux.

\*

\* \*